

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Répartition numérique des cultes en Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 5 (1864), p. 4-15

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1864__5__4_0

© Société de statistique de Paris, 1864, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Répartition numérique des cultes en Europe.

Grâce à Dieu ! le temps est loin, bien loin de nous où les questions religieuses avaient le triste privilège de passionner si profondément les esprits, qu'elles mettaient les armes aux mains d'une majorité oppressive ou d'une minorité turbulente, et déchaînaient tous les fléaux d'une guerre d'extermination. La foi est toujours vive, sans doute, mais elle n'est plus exclusive ; elle a perdu ce caractère d'intolérance fanatique, ces sauvages ardeurs de prosélytisme, qui reposaient sur la conviction de la perte irrémissible des âmes en dehors de la croyance à un dogme déterminé. L'emploi de la force lui répugne ; elle ne connaît plus que le Dieu de

paix et de miséricorde; elle n'entend triompher désormais que par la discussion et le libre jeu des opinions. Moins vivement préoccupée que par le passé de la défense des intérêts spirituels, elle est entrée plus largement dans la pratique des vertus chrétiennes, et de la première de toutes, de la charité. Aussi n'est-il pas rare de voir, dans les pays dont les habitants appartiennent à des cultes différents, les ministres de ces cultes oublier leurs dissentiments religieux pour s'associer dans un intérêt de bienfaisance publique. Les populations elles-mêmes ont graduellement abaissé les barrières qui séparaient, dans les relations ordinaires de la vie, les diverses communautés religieuses, et les gouvernements ou les législatures, favorisant cet heureux mouvement de fusion, ont supprimé, dans la mesure des progrès de l'opinion, les incapacités civiles ou politiques qui frappaient les membres des églises dissidentes. Quelques-uns ont même fait un pas décisif dans cette voie de conciliation et d'unité, en salariant les ministres des cultes assez importants pour être reconnus par la loi, et en établissant entre ces cultes la plus complète égalité devant la loi. Ce désarmement général des partis religieux, ce retour aux idées de paix et de concorde dans le domaine de la conscience, ne sauraient être interprétés comme un témoignage d'indifférence. Si les manifestations extérieures des diverses croyances ont perdu de leur âpreté, ces croyances n'ont point été désertées. Chaque pays veille fidèlement autour de sa foi et la défend énergiquement contre toute agression, quelles que soient sa forme et son origine. Le culte s'est même aujourd'hui mêlé si profondément au sentiment de la nationalité, que des pays qui eussent été facilement absorbés par de puissants voisins, soumis à la même loi religieuse, se sont énergiquement soustraits à toute assimilation avec des vainqueurs *hérétiques*. Si l'Angleterre n'a jamais pu faire que la conquête matérielle de l'Irlande, c'est que l'Irlande est catholique. Si elle n'a jamais pu faire accepter sa domination par les îles Ioniennes, c'est que ces îles professaient une foi différente. Si l'élément anglais n'a pu pénétrer dans le Bas-Canada, c'est que cette province est catholique et française, mais catholique surtout. — Si la Russie n'a pu triompher de la Pologne, c'est que la Pologne est catholique. — Si la Turquie n'a pu absorber la nationalité grecque, malgré une conquête de plusieurs siècles, c'est qu'au point de vue religieux, les deux peuples étaient séparés par un abîme. — Si les Pays-Bas ont perdu la Belgique, c'est surtout parce que la Belgique était catholique. — Si la France exerce une certaine influence, influence d'idées, d'opinions, de sentiments, sur les races latines, c'est avant tout parce qu'elle est catholique comme elles. — Si l'action politique que l'on attribue à l'Angleterre sur les peuples de race germanique et scandinave est réelle, elle la doit bien moins à une communauté d'origine qu'à sa position de grande puissance protestante. A ce point de vue, les cultes jouent un rôle considérable dans les affaires politiques de l'Europe, en créant des sympathies ou des antipathies instinctives et en déterminant ainsi certaines alliances naturelles plus ou moins favorables au maintien de la pondération des pouvoirs.

Cette action politique, résultant de la différence des cultes, s'exerce même à l'intérieur des pays qui, moins heureux que l'Espagne, le Portugal ou la Belgique, ne jouissent pas du bienfait de l'unité religieuse. Il est certain que s'il existe entre les religions, d'une part, et les mœurs, les usages, les institutions, les législations, de l'autre, d'étroites affinités, la présence, dans le même pays, d'un certain nombre de cultes différents, doit y déterminer des courants d'influences très-opposées, et, comme conséquence inévitable, des antagonismes très-caractérisés, au moins sur

le terrain des opinions et des idées. Il n'est même pas douteux que là où il existe une *religion de l'État*, une *Église établie*, en possession de certains privilèges, de certaines faveurs, la minorité dissidente ne soit animée au moins de sentiments de défiance (pour ne pas dire d'hostilité instinctive) contre le gouvernement du pays, expression obligée des vœux, des intérêts, des aspirations de la majorité.

Aussi, l'unité religieuse a-t-elle toujours été considérée par les gouvernements comme une garantie d'ordre, de paix, de stabilité intérieure. Si, à des époques de barbarie (de barbarie relative), ils l'ont cherchée dans des actes violents, criminels, que l'histoire a justement flétris, il n'est pas douteux que, de nos jours, quelques-uns en poursuivent encore la réalisation par des voies détournées : ici, par exemple, en persistant à refuser aux dissidents l'égalité civile et politique (Allemagne, Suisse, etc.) ; là, en punissant les abjurations de peines sévères (Suède) ; ailleurs, en poursuivant de toute la rigueur des lois les tentatives de prosélytisme au préjudice de la religion de l'État (Espagne). Quelquefois les persécutions proprement dites n'ont pas été ménagées, et la malheureuse Pologne en a été fréquemment le théâtre. Il est encore arrivé que les gouvernements, sans oser faire de propagande en leur nom, ont agi par l'intermédiaire de congrégations puissantes, en fermant les yeux sur de coupables manœuvres, destinées à faire entrer de vive force dans le giron de l'Église officielle des hérétiques ou de simples schismatiques (affaire Mortara). Même dans les pays où prévaut la liberté religieuse (France, Belgique, Hollande, etc.), l'État ne voit pas sans une certaine préoccupation l'accroissement des dissidents, et on lui reproche d'entraver plus ou moins secrètement leurs prédications et leurs établissements religieux ou scolaires.

Il n'y a donc pas un simple intérêt de curiosité dans la question de savoir : 1° quel est le culte qui domine dans un pays ; 2° dans quel rapport il est numériquement supérieur aux autres ; 3° dans quelles conditions ce rapport se modifie avec le temps.

C'est cette question que nous avons cherché à résoudre avec les documents officiels. Un petit nombre de gouvernements, réputant dangereuse toute publicité sur les changements qui peuvent se produire dans les populations, au point de vue de la répartition des cultes, ont banni la statistique religieuse des dénombrements périodiques de la population. Mais la majorité, et c'est un signe heureux des temps, n'a pas hésité à l'y admettre. Les documents que nous allons reproduire sont officiels, avons-nous dit, et, à ce titre, ils sont l'expression très-approximative de la vérité. Mais ils n'ont pas le caractère d'une exactitude rigoureuse. Il importe de savoir, en effet, que les populations s'émeuvent facilement de toute enquête sur les matières religieuses et ont une disposition naturelle à s'inquiéter de l'usage qui peut être fait des renseignements qui leur sont demandés. Elle existe surtout chez les dissidents, et particulièrement chez ceux d'entre eux qui souffrent encore ou ont longtemps souffert pour leur foi. De là, de leur part, des refus fréquents de répondre aux agents de l'autorité, là où le refus n'est pas placé sous le coup d'une sanction pénale, et, dans tous les cas, une tendance marquée à dissimuler leur véritable situation religieuse.

Si, comme on va le voir, plusieurs pays présentent le spectacle de variations assez notables, d'une période à l'autre, dans le rapport numérique des cultes, il serait téméraire de les expliquer par des abjurations. Elles n'ont guère d'autres causes qu'une plus ou moins grande exactitude dans les nouveaux recensements com-

parallèlement aux anciens, qu'une différence dans la fécondité et par suite dans la proportion d'accroissement des populations des divers cultes, enfin des excédants d'émigration ou d'immigration. C'est, en effet, une justice à rendre aux diverses communautés religieuses de l'Europe, qu'elles n'abjurent pas. L'abjuration suppose ou une grande conviction, ou une forte passion, ou un puissant intérêt; or, ces trois mobiles ne se produisent que très-rarement, surtout avec la condition d'énergie nécessaire pour dominer la juste crainte de l'opinion. L'abjuration est donc un fait exceptionnel en Europe. Elle n'a guère lieu, d'ailleurs, qu'entre les cultes chrétiens, les cultes non chrétiens, professés par des races étrangères, restant toujours, malgré les progrès de la confraternité générale, plus ou moins profondément isolés au sein des sociétés où ils se sont établis.

Mais arrivons aux faits.

ALLEMAGNE. — *Bade* (grand-duché). — Le recensement des cultes y a été opéré en 1821, 1836, 1852, 1846, 1855 et 1861. Si nous prenons la première et la dernière de ces enquêtes, nous trouvons qu'en 1821, on a recensé, pour une population réduite à 1,000 habitants, 312 évangélistes, 671 catholiques, 16 israélites et 1 individu appartenant à des cultes divers. En 1861, ces rapports proportionnels se sont modifiés ainsi qu'il suit : évangélistes, 325.4; catholiques, 654.8; israélites, 17.6; autres cultes, 2.2. Ainsi, au point de vue du rapport à la population totale, les catholiques ont été dépassés par les évangélistes et les israélites.

L'accroissement proportionnel de chaque culte, étudié séparément, présente des oscillations assez marquées d'un recensement à l'autre. De 1821 à 1836, les israélites ont eu le plus fort accroissement (242.78 p. 1,000); il en a été de même de 1836 à 1846. L'avantage, après eux, a appartenu aux évangélistes, puis aux catholiques. Les cultes divers, après une diminution très-sensible de 1821 à 1826, ont eu une augmentation notable de 1826 à 1846, puisqu'elle n'a pas été moindre de 398.59 p. 1,000. De 1846 à 1852, la population du duché est descendue, sous l'influence des émigrations, de 1,367,486 à 1,357,208. La diminution a particulièrement atteint les catholiques (10 p. 1,000), et a été notablement moindre pour les évangélistes (2.81) et surtout pour les israélites (1.60). Seuls les cultes divers se sont accrus (6.55). Nouvelle diminution de la population, et sous la même influence, de 1852 à 1855. Comme dans la période précédente, elle porte surtout sur les catholiques, puis sur les évangélistes, et enfin, mais plus sensiblement que de 1846 à 1852, sur les israélites. Seuls les cultes divers continuent à gagner, et, cette fois, dans la proportion de 67.03 p. 1,000. En résumé, dans la période d'accroissement de la population du grand-duché, c'est-à-dire de 1821 à 1846, cet accroissement a été moindre pour le culte catholique que pour les autres. Dans la période de diminution, c'est-à-dire de 1846 à 1855, ce sont les catholiques qui ont le plus perdu; d'où il est permis de conclure que ce sont eux qui ont émigré dans la plus forte proportion.

Bavière. — Les cultes y ont été recensés en 1818, 1840, 1852, 1858 et 1861; mais nous ne connaissons que pour les trois premières années le résultat de cette enquête. Leurs rapports à la population totale se sont modifiés ainsi qu'il suit de 1818 à 1852. Dans la première année, sur 1,000 habitants, 721 étaient catholiques, 258 luthériens, 5 réformés, 15 israélites et 1 appartenait aux cultes divers. En 1852, le nombre des catholiques était descendu à 710, celui des israélites à 13,

tandis que les protestants avaient monté à 276. Un mouvement dans le même sens s'était produit en 1840. Si nous examinons, non plus le rapport des cultes à la population en 1818 et 1852, mais la proportion dans laquelle chacun d'eux s'est développé successivement, nous trouvons que, de 1818 à 1840, les cultes divers (mennonites et autres sectes protestantes) se sont accrus de 394, les luthériens de 252, les catholiques de 160 et les israélites de 114 p. 1,000. On remarque la diminution considérable des luthériens; elle n'a pas été moindre de 870 p. 1,000 (de 20,903 à 2,231). De 1840 à 1852, le progrès continue, d'abord au profit des cultes divers (149.71 p. 1,000), puis des luthériens (37.84), et des catholiques (37.84). Quant aux réformés, ils ont encore perdu dans le rapport de 179 p. 1,000, et, pour la première fois, on constate une diminution des israélites (55 p. 1,000). En résumé, en Bavière, l'accroissement s'est fait surtout au profit des cultes divers et des luthériens, et c'est sur les réformés que l'émigration paraît avoir porté de préférence.

Birkenfeld (principauté de). — Les cultes y ont été recensés en 1843, 1849 et 1853. En 1843, on avait compté, pour 1,000 habitants, 769 évangélistes (luthériens), 208 catholiques et 23 israélites; en 1853, les évangélistes étaient au nombre de 770, les catholiques de 207, les israélites de 23. Il y a donc eu, en ce qui concerne le rapport à la population, augmentation des premiers et diminution des seconds, quoique dans une très-faible proportion. Ces faits sont confirmés par le mouvement proportionnel de chaque culte de 1843 à 1849 et de 1849 à 1853. Ainsi, dans la première période, les évangélistes se sont accrus de 56.92, les catholiques de 21.18 et les israélites de 96.49 p. 1,000; dans la seconde, les évangélistes de 29.64 et les catholiques de 58.8; quant aux israélites, ils ont diminué de près de 15 p. 1,000. En résumé, ici également, les évangélistes se sont accrus plus rapidement que les catholiques.

Brunswick (duché de). — Nous ne connaissons que pour 1858 la répartition des habitants entre les divers cultes; en voici le résultat. Sur 1,000 habitants, 982.70 étaient luthériens; 4.05 réformés; 8.99 catholiques; 3.94 israélites; les autres sectes étaient, au total, dans le rapport de 0.32.

Gotha (duché de Saxe-Cobourg-). — En 1858 (d'après M. Ad. Frantz, *Handbuch der Statistik*, 1863), on y a recensé, sur 1,000 habitants, 998.3 évangélistes et 0.16 catholique. Les israélites n'auraient été qu'au nombre (absolu) de 15.

Hanovre. — Les cinq plus récents dénombrements des cultes, dans cet État, se rapportent aux années 1833, 1848, 1852, 1855 et 1861. Nous prendrons les deux années extrêmes comme termes de comparaison. En 1833, on a compté sur 1,000 habitants, 814 luthériens, 50 réformés, 129 catholiques et 7 israélites. En 1861, ces rapports s'étaient ainsi modifiés : 823.8 luthériens, 51.4 réformés, 117.4 catholiques, 1.0 individu appartenant à d'autres sectes chrétiennes, et 6.4 israélites. Ici également le progrès s'est fait au profit des divers cultes protestants. C'est ce qui résulte en outre de la proportion d'accroissement de chaque culte de 1833 à 1848, de 1848 à 1852 et de 1852 à 1855. Ainsi, dans la première de ces périodes, tandis que les luthériens augmentaient de 67.09 p. 1,000, les réformés de 65.41 et les israélites de 16.08, les catholiques perdaient dans le rapport de 0.98. Dans la seconde, les faits se sont modifiés sensiblement : les réformés ont gagné du terrain (69.11 p. 1,000), les protestants des divers cultes se sont accrus de 96.87,

les luthériens de 34.06, les israélites de 34.26, et les catholiques, reprenant un mouvement progressif assez marqué, de 15.34. De 1852 à 1855, tous ces rapports changent; les réformés, les catholiques, les israélites diminuent, tandis que les luthériens n'augmentent que dans la proportion insignifiante de 1.61 p. 1,000. Mais les autres sectes chrétiennes grandissent dans le rapport de 338.93. Ces changements s'expliquent très-probablement par des mouvements extérieurs de population, c'est-à-dire que, tandis que catholiques, réformés et israélites ont émigré, ils ont été remplacés, dans une certaine mesure, par des immigrants appartenant aux sectes protestantes diverses. En résumé, de 1833 à 1861, le rapport des catholiques aux autres cultes a faibli; c'est le résultat dominant des rapprochements qui précèdent.

Hesse (principauté de). — En 1852, on y a recensé (toujours pour 1,000 habitants) 514 réformés en 1852 et 507 en 1855; 186 et 182 luthériens, 130 et 140 dissidents (protestants), 145 et 146 catholiques, 25 et 25 israélites. Ici, pour la première fois, nous trouvons un accroissement proportionnel des catholiques et une diminution assez notable des réformés et luthériens. Comme dans presque tous les pays qui précèdent, les sectes protestantes diverses sont en progrès sensible. Ce dernier résultat est surtout confirmé par le tableau, non plus du classement proportionnel des cultes entre eux, mais de leur mouvement respectif de 1852 à 1855. La population totale de la principauté ayant diminué, de l'une à l'autre année, sous l'influence de l'émigration, de 1.37 p. 1,000, on trouve qu'à l'exception des sectes protestantes qui se sont accrues de 304.68, les habitants de tous les autres cultes ont diminué dans les proportions ci-après : Réformés, 38.87; luthériens, 47.40; catholiques, 15.53; israélites, 27.17.

Lubeck (principauté de). — Dans cette principauté, le rapport des divers cultes au total des habitants ramené à 1,000, n'a pas varié de 1838 à 1850. Dans les deux années, les luthériens ont formé la presque totalité de la population (998). Mais il en a été autrement du mouvement respectif de chaque culte. De l'une à l'autre année, en effet, les luthériens se sont accrus de 103.42 p. 1,000, tandis que les catholiques ont diminué de 129.03, et les réformés et autres sectes protestantes de 333.33. Les israélites, de 11 (nombres absolus) en 1838, s'élevaient à 13 en 1850.

Mecklembourg-Schwérin. — En 1856, les luthériens formaient 993, les israélites 6 et les autres cultes réunis 1 p. 1,000 habitants.

Mecklembourg-Strélitz. — Dans ce duché, on a recensé, en 1851, 991.67 évangélistes, 0.31 réformé, 1.23 catholiques et 6.79 israélites pour 1,000 habitants.

Oldenbourg (duché d'). — En 1858, sur 1,000 habitants, 662 étaient luthériens, 8 réformés, 248 catholiques, 5 israélites et 77 appartenaient à diverses sectes protestantes.

Prusse. — La répartition des habitants entre les principaux cultes a été constatée en 1840, 1849, 1852, 1858 et 1861. Il est remarquable que les rapports entre eux de ces cultes ne se sont qu'insensiblement modifiés de 1840 à 1861, c'est-à-dire en 21 ans. Ainsi, on comptait 610 évangélistes (pour 1,000 habitants) en 1840, et 641 en 1861; 376 et 374 catholiques, 13 et 14 israélites, 1 et 1 mennonite ou protestant d'autres sectes. Mais si le classement proportionnel est resté à peu près le

même, l'accroissement p. 1,000 a différé assez notablement. Pour les évangélistes, il a été de 100.60 de 1840 à 1849; de 34.26 de 1849 à 1852; de 16.87 de 1852 à 1855; de 72.4 de 1855 à 1861; pour les catholiques, de 109.04, 211.77, 13.50 et 78.62; pour les mennonites, de 2.67, 18.67 dans les deux premières périodes; mais avec une diminution de 43.36 de 1852 à 1855 et de 29.91 de 1855 à 1861, pour les israélites, de 125.61, 35.93, 32.53 et 87.67. Ces accroissements et diminutions ne présentent aucune particularité saillante, les divers cultes ayant gardé en définitive leur situation respective dans la première et la dernière période.

Saxe. — Nous avons sous les yeux les résultats détaillés des recensements d'après les cultes en 1834, 1849, 1855 et 1858. Le rapport de chaque culte à la population totale ramenée à 1,000 habitants, était, en 1834 et 1858, comme il suit : luthériens, 980.88 et 978.01; réformés, 1.02 et 1.97; catholiques, 17.57 et 19.20; israélites, 0.53 et 0.67. Ainsi la part des luthériens dans la population a diminué, tandis que celle de tous les autres cultes s'est accrue. On voit paraître, en 1855, une catégorie de sectes diverses qui forme 0.07 de la population totale (1,000), et 0.15 en 1858. Les luthériens se sont accrus de 185.32 p. 1,000 de 1834 à 1849, de 75.81 de 1849 à 1855, et de 39.88 de 1855 à 1858; les réformés de 593.20, 340.17 et 205.55; les catholiques de 207.13, 84.71 et 58.14; les israélites, de 202.35, 174.16 et 182.50.

Nous trouvons, dans le recueil publié par le bureau de statistique de Saxe (*Zeitschrift*, 1862, n° 3), un tableau curieux du rapport des populations protestantes et catholiques à la population totale ramenée à 100, de 1834 à 1861; en voici le résumé :

	Rapport p. 100 à la population		Proportion p. 100 d'accroissement des	
	protestante.	catholique.	protestants.	catholiques.
1834	98.09	1.75	»	»
1837	98.08	1.76	3.53	3.80
1840	98.07	1.76	3.27	3.82
1843	98.10	1.73	3.05	0.90
1846	97.97	1.77	4.33	7.14
1849	97.93	1.78	3.12	3.63
1852	»	»	»	»
1855	97.88	1.80	»	»
1858	97.80	1.82	4.02	5.81
1861	97.76	1.86	4.77	6.84

Ainsi, en Saxe, les catholiques s'accroissent plus rapidement que les protestants, et comme ce fait se produit dans les localités dont la population est sédentaire, il ne saurait être attribué à l'émigration ou à l'immigration. Les israélites s'accroissent à peu près dans la même proportion que la population générale. La suppression de la mesure qui les obligeait à résider à Leipsick et à Dresde, et leur interdisait toute acquisition immobilière, ne paraît pas avoir favorisé jusqu'à ce jour leur accroissement.

Saxe-Weimar. — Nous ne connaissons, pour ce pays, qu'un seul recensement à l'occasion duquel les cultes aient été relevés, c'est celui de 1843. Cette année, sur 1,000 habitants, 924 étaient luthériens, 26 réformés, 40 catholiques et 3 israélites; 7 appartenaient à des cultes divers. D'après M. Ad. Frantz (*opere citato*), ces proportions se seraient modifiées ainsi qu'il suit en 1858 : 953.5 protestants (luthériens et réformés), 41.2 catholiques et 5.3 israélites.

Wurtemberg. — On y comptait 689 évangélistes en 1846 et 685 en 1858; 304 et 307 catholiques, 7 et 7 israélites. Les autres cultes ou sectes figuraient, en 1858, pour 1 au total (1,000). Si, au point de vue du classement proportionnel, les catholiques se sont accrus et les évangélistes ont diminué, ces derniers ont, en fait, augmenté plus rapidement de 1846 à 1858. Nous voyons, en effet, que la proportion d'accroissement des évangélistes a été, dans cette période, de 41.70 et celle des catholiques de 21.87; pour les israélites, elle s'est élevée à 137.52, et pour les cultes ou sectes divers, à 2,752.96 p. 1,000.

En résumé, si, dans une partie de l'Allemagne, le catholicisme semble perdre du terrain, il se maintient dans d'autres, et s'accroît même sur quelques points. Mais ces divers mouvements perdent de leur intérêt quand on songe qu'ils ont subi, à un très-haut degré, l'influence de l'émigration qui, dans ces vingt dernières années, a sensiblement modifié les lois de l'accroissement normal de la population en Allemagne. Quant aux israélites, ils s'accroissent à peu près sans relâche, malgré les difficultés qu'apporte encore à leur développement une législation d'exception et de restriction.

AUTRICHE. — La répartition des habitants d'après les cultes professés s'établissait, d'après le dernier recensement (1857), pour l'*Autriche actuelle*, ainsi qu'il suit :

Sur 1,000 habitants, on comptait 689.9 catholiques romains, 102.0 catholiques grecs (grecs-unis), 84.3 grecs-non-unis, 35.2 luthériens, 56.6 calvinistes (réformés), 1.4 unitairiens, 0.3 arménien, 30.2 israélites et 1 individu appartenant à divers cultes ou sectes.

En Autriche, les religions ont un rapport étroit avec les nationalités. Ainsi les Allemands professent généralement le catholicisme là où ils forment la majorité des habitants, et le protestantisme, quand ils se sont établis comme colons dans le pays. Les Tschèques et Moraviens sont presque tous catholiques. Les Slovaques, dans le voisinage de la Moravie et de la Pologne, le sont aussi; mais là où ils confinent aux Magyares, ils sont en partie protestants, et là où ils touchent aux Ruthéniens, en partie grecs-unis. Les Polonais (Gallicie), les Slovènes et les Croates sont catholiques; les Ruthéniens grecs-unis, et quelques-uns (en très-petit nombre), notamment dans la Bukowine et sur la frontière de Hongrie, grecs-non-unis. Les Roumans de l'ouest sont tous catholiques. Les Roumans de l'est (Moldavie et Valachie), dans la Waïwodie, la Hongrie et la Bukowine, en grande partie grecs-non-unis; tandis que, dans la Transylvanie, le plus grand nombre est grec-uni. Les Serbes appartiennent presque tous à l'Église grecque-non-unie. Un petit nombre de Secklers et un plus petit nombre encore de Magyares et de Valaques sont unitairiens. D'après des recherches faites, depuis 1831, sur les changements de religion en Autriche, on peut considérer comme certain qu'ils sont insignifiants. Cependant on a constaté, chez les catholiques, une tendance à la diminution, tendance très-faible sans doute, mais qui emprunte quelque importance du fait de sa régularité. Chez les israélites et les grecs-unis, la tendance à l'accroissement est également très-caractérisée.

BELGIQUE. — Le recensement des cultes n'y a été opéré qu'une seule fois; c'est en 1846. En 1856, par des considérations qui nous sont inconnues, la statistique religieuse n'a pas figuré dans le dénombrement de la population. Sur 1,000 habitants, en 1846, 997.6 étaient catholiques, 1.7 protestants, 0.3 israélite et 0.4 ap-

partenaient à des cultes divers. Il est très-probable que ces rapports sont encore les mêmes aujourd'hui.

FRANCE. — Le rapport des cultes pour 1,000 habitants était, pour les catholiques, de 976.2, en 1851, et de 975.3, en 1861; pour les réformés, de 135 et 143; pour les luthériens, de 75 et 78; pour les israélites, de 20 et 22; pour les autres cultes, de 7 et 1. Le rapport des cultes non constatés est monté de 1 à 3. Il s'est donc fait un léger mouvement au profit du culte protestant. Mais nous ne devons pas omettre de dire que le recensement de 1851, opéré au milieu des plus grandes difficultés, ne présente pas toutes les garanties d'exactitude désirables.

HOLLANDE. — Sur 1,000 habitants, on comptait 635 protestants en 1830, et 597 en 1850; 345 et 383 catholiques; 19 et 19 israélites; 1 et 1 individu appartenant à des cultes non constatés. On voit que le classement proportionnel ne s'est modifié, de 1830 à 1850, que pour les protestants et les catholiques, le rapport de ces derniers, au total, s'étant assez notablement accru. Quant à la proportion d'accroissement, pour chaque culte, de l'une à l'autre année, elle a été de 707.54 p. 1,000 pour les protestants; de 64.78 pour les catholiques; de 117.85 pour les israélites. Les individus appartenant à des cultes non constatés ont diminué de plus de moitié (528.25).

ITALIE. — *États romains*. — En 1853, on y a recensé 997 catholiques et 3 protestants sur 1,000 habitants. Les protestants étaient au nombre de 263 sur une population totale de 3,124,668.

Piémont. — Nous ne connaissons encore que les résultats du recensement, par culte, de 1838, ceux de la même enquête, en 1861, n'ayant point été publiés jusqu'à ce jour. Sur 1,000 habitants, en 1838, 993 étaient catholiques, 5 protestants et 2 israélites.

Toscane. — L'enquête de 1854 a fait constater l'existence de 995 catholiques, 1 protestant et 4 israélites. Ces rapports sont exactement les mêmes en 1860.

ROYAUME-UNI. — *Angleterre*. — Il a été fait, en 1851, un recensement, non pas des habitants répartis d'après les cultes qu'ils professaient, mais des édifices consacrés à chaque culte avec l'indication du nombre de personnes qu'ils pouvaient recevoir dans la journée, c'est-à-dire pendant la durée des divers services religieux. Voici le résultat de ce dénombrement indirect des cultes. L'Église établie comptait 14,077 édifices pouvant recevoir 5,317,915 personnes; les presbytériens de l'Église écossaise 18 et 13,989; l'Église presbytérienne-unie écossaise 66 et 31,351; l'Église presbytérienne d'Angleterre 76 et 41,552; les Indépendants 3,224 et 1,067,760; les Baptistes de toutes les dénominations 3,789 et 752,253; la Société des Amis (quakers) 331 et 91,599; les Unitairiens 229 et 68,554; les Moraves 32 et 9,305; les Méthodistes wesleyens de la connexion primitive 6,596 et 1,447,580; les Méthodistes wesleyens de la nouvelle connexion 297 et 96,964; les Méthodistes primitifs 2,871 et 414,030; les Méthodistes indépendants 20 et 2,263; les Chrétiens de la Bible 482 et 66,834; les Luthériens 6 et 2,606; les Catholiques romains 570 et 186,411; l'Église grecque 3 et 291; les Israélites 53 et 8,438; les Saints des derniers jours 222 et 30,783.

Cette statistique, ayant donné lieu à des discussions très-irritantes, à la fois au sein du Parlement et dans la presse, n'a pas été renouvelée à l'occasion du dernier

census (1861). Elle n'a, d'ailleurs, jamais été faite en Écosse, dans la crainte d'alarmer les consciences.

Irlande. — Tandis que le Parlement éliminait l'enquête religieuse du programme du dénombrement en Angleterre, il l'y laissait, en ce qui concerne l'Irlande, dans la pensée, a-t-on dit, qu'elle conduirait à y constater un accroissement sensible des membres de l'Église établie et une diminution considérable de l'élément catholique. Cet espoir n'a été réalisé que dans une certaine mesure. Sur 1,000 habitants, en 1861, 777 (809 en 1834) étaient catholiques, 221 appartenaient au culte protestant, et 2 aux autres cultes. Ainsi la majorité appartient encore, et dans une grande proportion, aux catholiques, malgré le mouvement considérable d'émigration qui s'est produit de 1846 à 1861, et auquel ils ont apporté le plus fort contingent. En fait, la population irlandaise a diminué de 2,190,217 habitants de 1834 à 1861, et sur ce nombre, les catholiques ont perdu 1,945,477 personnes, les protestants 241,047. C'est une perte relative, pour les premiers, de 43, et pour les seconds, de 11 p. 100.

Bien que les catholiques soient partout en majorité, même dans la province d'Ulster, où l'élément protestant est le plus développé, l'Irlande est partagée en deux archevêchés et dix évêchés protestants, et le revenu annuel du clergé anglican y est évalué officiellement à 15 millions de francs environ, non compris un fonds spécial de 1,100,000 fr. affecté à l'entretien des temples existants ou à la construction des nouveaux. Quant au culte catholique, on sait comment il subvient à ses besoins en Irlande. A l'exception d'une subvention annuelle de 750,000 fr. au séminaire de Maynoth, les frais du culte sont entièrement à la charge des fidèles.

RUSSIE. — Sur 1,000 habitants, en 1858, 49 étaient catholiques; 35 protestants; 25 israélites; et 891 grecs-orthodoxes.

SCANDINAVIE. — Danemark. — Nous ne connaissons de dénombrement complet par culte, pour ce pays, que celui de 1855. A cette date, sur 1,000 habitants, 992.70 étaient luthériens; 1.03 réformés; 0.11 anglican; 0.01 presbytérien; 1.49 catholiques-romains; 0.01 catholique-grec; 0.67 anabaptiste; 3.23 israélites; 0.80 mormon; 0.08 mennonite; 0.16 frère morave; le rapport des individus n'ayant pas de culte connu était de 0.01. Nous n'avons que pour un très-petit nombre de cultes la proportion de leur accroissement de 1845 à 1855. Ainsi, dans cet intervalle, les réformés se sont accrus de 399.79 p. 1,000; les catholiques-romains de 491.15; les anabaptistes de 11.069 (de 143 à 1,726); les israélites de 77.73.

Suède. — En 1850 (date du seul dénombrement spécial que nous connaissons), les luthériens y étaient au nombre de 999 p. 1,000, et les autres cultes réunis faisaient la différence.

SUISSE. — En 1850, on y a recensé, sur 1,000 habitants, 406 catholiques, 593 protestants et 1 israélite. En 1860, l'enquête religieuse a été plus développée; en voici les résultats : 407.5 catholiques; 588.5 protestants; sectes chrétiennes diverses, 2.3; israélites et autres cultes non chrétiens, 1.7.

TURQUIE. — Nous trouvons dans un recueil allemand (le *Fortschritt*, 1854, p. 135) le document ci-après sur la répartition des cultes dans la Turquie d'Europe, sans indication d'origine ni de date. Sur 1,000 habitants, 45.1 étaient catholiques-romains; 666.3 catholiques-grecs; 0.8 protestant; 16.3 juifs; et 271.3 mahométans.

Nous terminerons ce travail par un tableau synoptique des chiffres absolus pour les pays dont l'énumération précède.

PAYS.	Dates des recensements.	Catholiques.	Protestants.			Israélites.	Cultes divers ou inconnus.	Total.
			Luthériens.	Réformés.	Autres sectes.			
<i>Allemagne :</i>								
Bade.	1855 . .	866,604	.	.	.	432,852	23,248	1,314,837
Bavière.	1853 . .	2,176,538	1,281,463	2,281	5,560	1,239,254	56,038	4,471,830
Birkenfeld.	1853 . .	6,835	.	.	.	24,680	789	32,084
Brunswick.	1855 . .	2,458	968,663	1,107	88	269,858	1,078	272,394
Cobourg-Gotha.	1845 . .	2,504	143,080	.	.	143,080	1,611	147,195
Hanovre.	1855 . .	318,144	1,436,443	94,304	1,434	1,592,181	11,452	1,819,777
Hesse (principauté)	1855 . .	107,695	133,800	373,599	102,486	609,885	18,117	736,399
Lubeck (princip.)	1850 . .	27	22,102	4	.	22,106	13	22,146
Mecklemb.-Schw.	1856 . .	794	537,965	179	.	538,144	3,136	542,064
Mecklemb.-Strél.	1851 . .	123	98,798	31	.	98,829	676	99,629
Oldenbourg.	1858 . .	72,939	194,978	2,179	22,703	219,860	1,497	394,396
Prusse.	1861 . .	6,924,433	11,298,294	.	13,718	11,812,012	254,785	16,491,320
Saxe.	1858 . .	40,750	2,075,485	4,170	314	2,079,979	1,419	2,120,722
Saxe-Weimar.	1843 . .	10,202	233,601	6,729	.	240,330	1,458	253,800
Wurtemberg.	1858 . .	519,942	1,157,650	.	2,318	1,159,968	11,088	1,690,599
<i>Autriche</i>	1857 . .	30,316,628	1,318,831	1,963,785	68,075	3,246,736	1,049,147	34,615,468
<i>Belgique</i>	1846 . .	4,326,873	.	.	.	7,368	1,619	4,337,196
<i>France</i>	1861 . .	36,490,891	480,436	281,642	40,261	802,339	79,964	37,386,313
<i>Hollande</i>	1850 . .	1,171,924	.	.	.	1,824,860	58,636	3,056,870
<i>Italie :</i>								
États romains	1853 . .	3,115,168	.	.	.	263	9,237	3,124,668
Toscane.	1854 . .	1,802,948	.	.	.	2,155	7,588	1,812,691
Piémont.	1838 . .	4,097,576	.	.	.	21,360	6,799	4,125,735
<i>Royaume-Uni :</i>								
Irlande.	1861 . .	4,490,583	.	.	.	1,296,067	322	5,776,972
<i>Russie.</i>	1858 . .	2,800,228	.	.	.	1,952,117	1,425,784	56,781,304
<i>Scandinavie :</i>								
Danemark.	1855 . .	3,060	2,540,050	2,633	2,640	2,545,323	8,263	2,558,713
Suède.	1850 . .	.	3,485,710	.	.	3,485,710	956	3,487,542
Suisse.	1860 . .	1,023,430	.	.	.	1,482,848	4,216	2,510,484
<i>Turquie (d'Europe).</i>	? . .	11,318,000	.	.	.	12,000	260,000	15,910,000
Totaux		112,905,082	26,617,359	2,732,588	259,597	36,642,044	3,297,578	207,795,529

D'après ces chiffres, sur 1,000 habitants, pour l'ensemble des 28 États dont la liste précède, 543 seraient catholiques; 177 protestants; 16 israélites; et 264 appartiendraient à des cultes divers. Ce dernier rapport, qui est déterminé par les 50 millions de grecs-orthodoxes appartenant à la Russie, ne saurait s'appliquer exactement à l'ensemble de l'Europe. Il importe de remarquer, en effet, que l'Angleterre et l'Écosse, c'est-à-dire bien près de 24 millions de protestants, ne figurent pas sur notre tableau. Il en est de même de l'Espagne, du Portugal, d'une notable partie de l'Italie et de la Grèce, représentant environ 33 millions de catholiques. En tenant compte de ces omissions et en balançant les chiffres approximatifs destinés à les remplir, la part du catholicisme s'élèverait à 550 p. 1,000 au moins.

Un des enseignements les plus remarquables du même tableau est sans contredit le fait de l'existence de la race juive sur tous les points de l'Europe. Voici, par ordre décroissant, l'énumération des pays où elle occupe le rapport le plus élevé à la population totale ramenée à 1,000.

1. Moins le Luxembourg.
2. Catholiques-romains et arméniens.
3. Dont 49,809,891 grecs-orthodoxes ou de la religion nationale, 759,830 anciens croyants (sectes) et 33,304 arméniens-grégoriens.
4. Non compris la Pologne.
5. Et autres cultes non chrétiens.
6. Dont 10,600,000 catholiques-grecs.
7. Mahométans.

Russie	25.1	Toscane	4.0
Hesse	25.0	Brunswick	3.9
Birkenfeld	23.0	Danemark	3.2
Hollande	19.0	États romains	3.0
Bade	18.0	Saxe-Weimar	3.0
Turquie	16.3	France	2.2
Prusse	14.0	Piémont	2.0
Bavière	13.0	Suisse	1.7
Cobourg-Gotha	11.0	Saxe	0.7
Wurtemberg	7.0	Suède	0.5
Mecklembourg-Strélitz	6.7	Belgique	0.3
Mecklembourg-Schwérin	6.0	Irlande	»
Hanovre	6.0	Lubeck	»
Oldenbourg	5.0		

On voit que c'est dans les pays catholiques que les israélites se trouvent en ~~moins~~ grand nombre. Ce serait une étude pleine d'intérêt, mais qui ne saurait trouver sa place ici, que celle de l'influence sur leur développement, dans les divers États de l'Europe, des législations plus ou moins hostiles dont ils y ont été et y sont encore (quoique dans une mesure rapidement décroissante) l'objet.

A. LEGOTT.